



Délégation Paris B

## www.cnrs.fr

16, rue Pierre et Marie Curie 75005 Paris

T 01 42 34 94 00 F 01 43 26 87 23

## DEC170572DR02

Décision portant nomination de Mme Anne Gibaud-Chemin aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR3244 intitulée Dynamique de l'information génétique : bases fondamentales et cancer

## LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS :

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°3244 intitulée Dynamique de l'information génétique : bases fondamentales et cancer et nommant M. José Arturo Londono Vallejo en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR3244 en date du 08/12/2016;

Considérant que Mme Anne Gibaud-Chemin a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris-Villejuif du CNRS les 3-4-5 octobre 2016 et les 14-15-16 novembre 2016,

## DECIDE:

Article 1er: Mme Anne Gibaud-Chemin, assistante ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR3244 intitulée Dynamique de l'information génétique : bases fondamentales et cancer, à compter du 17/11/2016.

Mme Anne Gibaud-Chemin exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Anne Gibaud-Chemin est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 14/03/2017



Le directeur de l'unité José Arturo Londono Vallejo

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Véronique Debisschop

Visa de la directrice du Centre de Recherche Institut Curie

Plu Geneviève Almouzni

SECTION RECHERCHE

Par délégation, Tationa ou LHERBE R

Visa du président de l'université Pierre et Marie Curie Jean Chambaz

